

## Garde nationale

Jean-Yves Le Drian et Bernard Cazeneuve ont présenté le 12 octobre en Conseil des ministres le décret relatif à la création de la garde nationale.

« Cette décision ambitieuse est une réponse à l'élan patriotique qui s'est manifesté après les attentats que la France a connus ces derniers mois », a précisé Jean-Yves

Le Drian. Conformément à l'annonce faite par le président de la République le 28 juillet 2016, cette garde nationale est destinée à concourir, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire.

Elle sera assurée par « 2 piliers ». D'un côté, les volontaires de la réserve opérationnelle des forces armées et des formations rattachées relevant du ministre de la Défense. Et d'un autre, la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale et la réserve civile de la police nationale. Elle constituera un réservoir de forces de 85 000 réservistes, avec un objectif de 9 250 hommes et femmes déployés chaque jour au sein des deux ministères à l'horizon 2018.

Aujourd'hui, il y a 63 000 réservistes dans les réserves opérationnelles toutes confondues, avec 5 500 déployés sur le terrain chaque jour. Un secrétariat général permanent, placé sous l'autorité d'un secrétaire général relevant conjointement du ministre de la Défense et du ministre de l'Intérieur, sera chargé de l'organisation d'un comité directeur et d'un conseil consultatif.

Pour atteindre les objectifs de montée en puissance de la garde nationale à l'horizon 2018, différentes mesures d'incitation et de fidélisation sont prévues : une



« Une réponse à l'élan patriotique »

participation au financement du permis de conduire à hauteur de 1 000 euros pour tout jeune qui s'engage avant l'âge de 25 ans dans la garde nationale et passe les épreuves de conduite du permis B pendant son contrat. Il devra préalablement totaliser 50 jours d'activité dans la réserve et être au moins à deux années de la fin de son contrat de réserviste. Une allocation mensuelle de 100 euros sera versée à chaque étudiant de moins de 25 ans suivant de manière assidue son cursus. L'État versera une prime de fidélité de 250 euros pour tout réserviste de la garde nationale renouvelant son contrat initial d'engagement pour une durée de trois à cinq ans, s'il a totalisé au moins 37 jours de réserve par an. L'État valorisera les compétences acquises par tout membre de la garde nationale pendant la durée de son engagement à servir dans la réserve opérationnelle, en créant des passerelles institutionnelles vers les métiers de la sécurité privée. Enfin, les entreprises favorisant la mobilisation de leurs salariés au sein de la garde nationale bénéficieront d'une réduction d'impôts. Outre l'accroissement de la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français, la constitution de la garde nationale permettra d'apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse tout en favorisant l'union nationale.

CAP  
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 17/11/2016



PRESSE  
URGENTE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## France attractive

L' « image de la France chez les investisseurs étrangers s'améliore durablement. En 2016, 65% des décideurs allemands interrogés jugent la France attractive alors qu'ils n'étaient que 33% en 2014, de même que 61% des Américains, contre 39% il y a deux ans. C'est ce que révèle le sondage réalisé par Business France auprès de 780 dirigeants d'entreprises de sept pays.

Les efforts entrepris depuis 2012 portent leurs fruits : la France est en Europe la première destination pour les investissements étrangers industriels et la deuxième pour les investissements étrangers créateurs d'emplois. La France est au 6<sup>e</sup> rang mondial pour les dépenses de recherche et développement. Il ne faut plus que 4 jours pour créer une entreprise en France, contre 4,5 en Grande Bretagne et 10,5 en Allemagne.

PS29

## Chiffre de la semaine

# 52 200

C'est le nombre d'emplois créés par l'économie française au troisième trimestre.

# Notre ambition maritime

« Ensemble faisons vivre l'ambition maritime de la France ». C'est le message adressé par François Hollande aux participants aux 12<sup>e</sup> Assises de l'économie maritime réunis, cette année, à La Rochelle.



François Hollande à La Rochelle

François Hollande a rappelé que la mer est un des atouts dont dispose la France pour se développer et rayonner dans le monde. Fruit de la géographie et de son histoire, sa zone économique exclusive est la deuxième plus vaste du monde.

Pour le président de la République, dans la logique de la feuille de route présentée dès le début du quinquennat, il est important que la France se dote d'une filière maritime englobant l'ensemble des acteurs qui interviennent sur la mer et sur le littoral : en effet tous sont

interdépendants et le succès des uns rejait obligatoirement sur les autres.

Pour parvenir à faire de l'économie bleue une source de croissance et d'emploi, la France doit relever plusieurs défis. D'abord celui des ports. 90% du marché mondial s'effectue sur la mer. Aujourd'hui, seuls 50% des containers destinés à la France entrent dans notre pays par un de nos ports. « **Cela représente 25 000 emplois** », a insisté le chef de l'État.

« **La mer est notre patrimoine et notre avenir.** »

La pêche française, en profonde crise en 2012, se porte mieux aujourd'hui. « **Je sais les craintes de la profession, en particulier par rapport aux répercussions du Brexit** », a indiqué François Hollande. « **Mais les marins-pêcheurs peuvent être assurés que leurs intérêts seront défendus et préservés** », s'est engagé le chef de l'État.

Question importante pour notre Région, les énergies marines renouvelables constituent le second défi à relever. La France va poursuivre les appels à projets pour l'éolien off shore ou l'éolien flottant. Il s'agit tout à la fois de créer une filière innovante et intelligente mais aussi de diversifier le mix énergétique.

La sécurité de nos navires partout dans le monde et la protection de l'environnement sont aussi des enjeux essentiels pour la France.

Préserver les océans est l'un des éléments de la COP21, car le rôle de la mer dans la régulation du climat a depuis longtemps été démontré.



90% du commerce mondial passe par la mer

Un nouveau code de la mer est en préparation. Comme pour l'énergie ou l'espace, la France a besoin d'une filière maritime cohérente qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'économie bleue et mette en valeur tous nos atouts : la formation, le savoir-faire, l'imagination et la créativité. « **Nous devons toujours nous rassembler pour faire une famille, une cohésion et faire de la mer une ambition pour la France.** »

## Quelques enjeux maritimes en chiffres



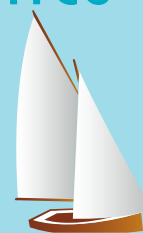
### La Marine nationale

Avec ses **11 millions** de km<sup>2</sup>, la zone économique exclusive française (ZEE) est la deuxième du monde après celle des États-Unis. Face à une multiplicité d'enjeux économiques et sécuritaires, le rôle de la Marine nationale est de faire respecter la souveraineté de la France, mais également le droit international de protéger les populations vis-à-vis de tous les risques naturels et de toutes les menaces humaines.



### Le transport maritime

Entre 2013 et 2014, les échanges mondiaux acheminés par voie maritime ont progressé de **3,4%**. Entre 1993 et 2013, ils ont multipliés par 20. En 2015, le monde disposait de **50 422** navires de commerce, soit 846 de plus que l'année précédente.



### Les Industries nautiques de plaisance

La France est le second constructeur mondial de bateaux de plaisance et le premier en Europe. Plus de **73%** de la production est destinée à l'exportation, essentiellement vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et les États-Unis. Cette filière de **5 109** entreprises représente **4,26 milliards** d'euros de chiffre d'affaires global et emploie **39 699** salariés.

# Faire vivre la démocratie

**Le cinquième Cahier de la Présidentielle est consacré à la démocratie. «Elle est menacée de toutes parts», constate Jean-Christophe Cambadélis : par l'extrême-droite, la droite autoritaire et inégalitaire mais aussi par l'ultra-gauche.**

La question de l'usage de la violence dans le débat politique est clairement posée. **«Ce qui faisait consensus est entamé et il convient de se mobiliser pour défendre la démocratie.»**

Avec la droite, on a le sentiment que l'élection présidentielle serait un blanc-seing qui permettrait ensuite de gouverner par ordonnance, sans tenir compte des corps intermédiaires que sont les associations ou les syndicats ou même les citoyens.

Ce cahier, comme les précédents, définit les enjeux, présente le contexte national et international, donne le

sens de l'action de la majorité et trace des perspectives.

Il y a 25 ans, avec la chute du mur de Berlin, la démocratie semblait avoir définitivement gagné : certains avaient même théorisé la fin de l'Histoire.

Les socialistes mettent en avant quatre enjeux, qui ont déjà fait l'objet de plusieurs réformes depuis 2012. **«D'abord, le respect et la défense de**



Les procédures législatives doivent être réformées

**l'État de droit et de ses principes»,** a indiqué Guillaume Bachelay, coordinateur des Cahiers de la Présidentielle. Ensuite, la transparence de la vie publique. Les procédures législatives et réglementaires méritent aussi d'être réformées pour plus de clarté. Enfin, la question de l'engagement citoyen doit faire l'objet d'une attention particulière.

La démocratie ne se limite pas aux élections et en particulier la Présidentielle. Elle doit en permanence se réinventer et s'exercer partout : dans les villes, les quartiers, mais aussi dans les lycées, les entreprises ou les services publics. D'où le sens de la proposition visant à abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote aux élections locales.

Face à la tentation autoritaire, présente dans notre pays, il convient de mener, de front, deux combats. L'un, pour rappeler inlassablement l'importance de la démocratie. L'autre pour améliorer toujours plus l'implication des citoyens dans les processus de décisions.

## L'invitée de la semaine

# UE : affirmer nos priorités

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy

**Au mois de janvier, Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, prendra la succession de Pervenche Berès à la présidence de la délégation socialiste française au Parlement européen.**

**Cap Finistère : Pourquoi ce changement de présidence à mi-mandat ?**

**Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy :** La mi-mandat est une période importante pour le Parlement européen: un peu comme le mercato pour filer la métaphore footballistique, les responsabilités sont redistribuées. Notre présidente, Pervenche Berès, sera confirmée comme coordonnatrice de la commission économique et monétaire pour le groupe des Sociaux démocrates. Nous ne cumulons pas dans la délégation socialiste française.

À l'issue d'une discussion sur nos priorités, le groupe m'a désignée pour lui succéder. Ce débat nous a permis de définir notre stratégie. Nous souhaitons avoir une ligne plus claire et bien mettre

en évidence les clivages qui nous opposent, bien sûr à l'extrême-droite très présente au Parlement européen, mais aussi au PPE. Alors que Junker avait promis de mettre en avant les questions sociales, nous sommes obligés de constater qu'il n'en est rien. Et nous devons en prendre acte et adapter notre stratégie.

**Cap Finistère : À mi-mandat, quel bilan peut-on tirer de l'action de la délégation socialiste française ?**

**Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy :** Dans un contexte très difficile, avec une forte progression des populistes en Europe, nous avons remporté plusieurs victoires mais, contrairement à ce qui se passait avant, nous ne sommes plus dans la politique des petits pas avec le PPE.

Nous préparons nos propositions et nos rapports avec la GUE, les écologistes et parfois l'ALDE. C'est ainsi que nous avons fait voter des textes contre le dumping social, pour une politique industrielle européenne

ou pour une politique agricole commune porteuse d'emplois et plus respectueuse de l'environnement.

**Cap Finistère : Le groupe se bat toujours pour un vrai budget européen ?**

**Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy :** Bien sûr. Et d'ailleurs, les nouvelles responsabilités de Pervenche Berès vont nous permettre de peser encore plus. Cette question est fondamentale si nous voulons que l'Union européenne dégage des marges de manœuvres pour l'emploi, l'insertion des jeunes, les infrastructures de transports ou le développement durable. Sinon, l'Europe dépendra toujours du bon vouloir des États membres.

Mais il y a d'autres combats à mener, pour les députés socialistes européens, sur la directive des travailleurs détachés, les transports ou la non-prise en compte des investissements publics dans le calcul des 3% de déficit, par exemple.



# Agenda

19 novembre

10h00 : AG de la 1<sup>ère</sup> circonscription, siège de la Fédération à Quimper.

20 novembre

10h30 : Rencontre conviviale sur le bilan de législature de Chantal Guittet, au foyer Pierre Dantec à Ploudaniel. Inscriptions pour le repas au 02 98 00 99 81.

26 novembre

De 9h00 à 12h30 : Rendez-vous fédéral sur le bilan du quinquennat, salle François Mitterrand à Pont-de-Buis.

3 décembre

10h00 : AG de la 8<sup>e</sup> circonscription.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1164 - Vendredi 18 novembre 2016  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# En bref

## Vers une défense européenne ?



Pour Gilbert Le Bris, président de la délégation française à l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN, « la victoire de Donald Trump aux USA est une entrée dans l'inconnu ».

« Le candidat Trump a dit sa défiance à l'égard de l'OTAN et considère, comme la plupart des Américains, que cette organisation n'est qu'un problème européen. On risque donc de sa part un désengagement des USA par rapport à cette Alliance Atlantique. Cela aura un effet négatif évident mais peut avoir aussi un effet positif en obligeant les Européens à se prendre en charge en matière de Défense ou de géostratégie et ne plus simplement compter sur le "grand frère" d'outre atlantique et l'"assurance tous risques" qu'il fournit. »

## Harmoniser les contrôles de pêche



Le 25 octobre, Isabelle Thomas a remis son rapport sur les contrôles de pêche en Europe. « Sur les quais des ports de pêche, les informations se propagent plus vite que sur les ondes. Écouter les quais permet souvent d'identifier de possibles dysfonctionnements de nos politiques. Or, depuis plusieurs années, et quel que soit le pays de l'Union européenne, on entend partout sur les quais la même rengaine : celle qui raconte que le contrôle des pêches serait moins sévère chez les voisins que chez soi », a rappelé la députée européenne.

Une rumeur n'a certes jamais signifié qu'il y avait un fond de vérité, mais sa persistance méritait que l'on approfondisse la question. « J'ai donc mené l'enquête avec l'appui de mes collègues de la commission de la pêche du Parlement et rédigé, sur cette base, un rapport d'initiative », a expliqué l'élue bretonne. « En effet, ce sentiment d'iniquité, dû à

l'application différenciée du règlement selon le pays, pose la question non seulement de l'efficacité mais aussi de la crédibilité de l'Union européenne. »

Dans son rapport, Isabelle Thomas plaide pour plus de transparence et d'harmonisation des procédures entre les États.

## Shadow banking, suite...

François Marc a conduit au sein de la Commission des affaires européennes du Sénat un travail d'analyse sur le « shadow banking ». Confidentialité il y a encore deux ans, cette question est de plus en plus prise au sérieux par les dirigeants européens.

« Cette "finance de l'ombre", également traduite en français

par "système financier parallèle", occupe une place croissante et de plus en plus préoccupante au sein de l'économie mondiale », s'alarme le sénateur du Finistère.

Elle regroupe un ensemble opaque d'entités et de structures pratiquant des activités similaires à celles des banques, sans être soumises aux réglementations prudentielles bancaires.

Aujourd'hui, leur importance est telle que le risque systémique est réel et nécessite donc que les institutions européennes mettent en place des dispositifs d'encadrement à la mesure du risque financier encouru.

À suivre...

# Annonces légales & judiciaires

## SARL SUVIACA

SARL en liquidation  
au capital de 8 000 euros  
Siège et siège de liquidation :  
7, chemin de Kerigou  
29590 SAINT-SÉGAL  
420 422 537 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2016, avec effet au 30 juin 2016, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Annie BRASSELET 7, chemin de Kerigou - 29590 SAINT-SÉGAL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 7, chemin de Kerigou - 29590 SAINT-SÉGAL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur.

## Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération de l'association unique en date du 8 novembre 2016 **SCI DONT ACTE**, société Civile Immobilière au capital de 20 000 euros, siège social : Rue Pasteur - 29410 PLEYBER-CHRIST, RCS BREST n°438 920 654.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 8 novembre 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

**Ancienne mention** : Rue Pasteur - 29410 PLEYBER-CHRIST.

**Nouvelle mention** : 26, rue des Rigoles - 75020 PARIS.

La société sera radiée du RCS de BREST et immatriculée au RCS de PARIS.

Pour avis.

## Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 9 novembre 2016 à SIBIRIL, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** :  
**CONSTRUCTIONS D'ANTAN.**

**Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

**Siège social** : Rochel - 29250 SIBIRIL.

**Objet** : Maçonnerie, menuiserie, carrelage, couverture charpente, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage, frigoriste, travaux publics. Vente de tous matériaux de constructions.

**Durée de la société** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital social fixe** : 2 000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

**Cession d'actions et agrément** : Les cessions d'actions sont libres.

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

**Ont été nommés** :

**Président** : Serge PERONNO 12, rue de Gouesnou à 29200 BREST.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

## Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à QUIMPER du 9 novembre 2016, a été constituée une société d'exercice libéral Unipersonnelle à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : Exercice en commun de la profession de Notaire. **Dénomination** : SELARL ELODIE JACQ NOTAIRE ASSOCIÉ. **Siège social** : QUIMPER (29000) 20, rue Vis. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 100 euros. **Cessions de parts** : Les cessions sont soumises à agrément. **Gérant** : Madame Elodie JACQ demeurant à QUIMPER (29000) 20, rue Vis.

Pour avis,  
Le Gérant.

Ce numéro a été imprimé à  
4 500 exemplaires

Pour toute création  
graphique, impression,  
contactez Elodie à l'adresse  
[pafimp@wanadoo.fr](mailto:pafimp@wanadoo.fr)  
ou au 02 98 43 11 44.